

**Durée** : 3 jours**Effectif** : 1 à 10 personnes maximum**Public concerné** : Tout électricien chargé d'assurer des travaux, interventions de dépannage ou de raccordement, des opérations de mesurage essais et vérifications sur des ouvrages électriques BT ou HT.

Habilitations visées : B1, B2, BR, BC, BE ESSAI, BE VERIFICATION, BE MESURAGE

**Suivi et Evaluation :**

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Délivrance d'une attestation de formation individuelle

Une évaluation sera organisée en fin de stage

Un bilan oral est effectué avec le participant et un représentant de l'entreprise

**Prérequis**

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail
- Être qualifié en électricité pour les opérations visées par ce programme
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

**Tarif** : à partir de 950 euros HT / jour**Modalités et délais d'accès** : Cette formation est en présentiel.Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 30 jours avant le début de la formation au 06 63 82 09 73 ou à l'adresse mail suivante: [commercial@evoa-formation.fr](mailto:commercial@evoa-formation.fr)

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Notre organisme tente de donner à tous, les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Catherine DUTERTRE au 06 63 82 09 73 ou par mail à [catherine@evoa-formation.fr](mailto:catherine@evoa-formation.fr)

*Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010 Art. R.4544-9 : « les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités »*

*Art.R.4544-10 : « l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées. Selon la norme nF c 18-510, il est préconisé de suivre une formation de maintien et actualisation des compétences d'une fois tous les 3 ans.*

### Objectifs de la formation

- Permettre aux électriciens d'effectuer des opérations sur les ouvrages électriques, en appliquant les principes de sécurité de la norme ute nF c 18-510.
- Développer la confiance auprès de la clientèle.
- La formation tient compte des dernières évolutions et changements de normes afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail.

### Contenu de la formation

- **Tronc Commun B1 B2 BR BC BE ESSAI BE MESURAGE BE VERIFICATION**
  - Les dangers du courant électrique (électrocution, électrisation ...)
  - Les principes de l'habilitation selon la norme nF c 18-510
  - Les installations, les zones d'environnement et leurs limites
  - Les principes de sécurité pour intervenir dans un environnement électrique
  - La sécurisation du circuit électrique : consignation, mise hors tension...
  - L'appareillage, les verrouillages
  - Les équipements de protection collective et individuelle
  - Conception et surveillance des équipements et des opérations
- **Opérations BT (Basse Tension)**
  - Travaux hors tension en BT, au voisinage de pièces nues sous tension BT
  - La consignation et la déconsignation en BT, et les documents applicables
  - Le Rôle des charges de consignation, de travaux
  - Évaluation des risques, procédures à mettre en œuvre, prévention
  - Cas d'étude : remplacement de fusibles, de lampes, opérations d'entretien
- **Conduite à tenir en cas ....**
  - D'incident ou d'accident
  - D'incendie
- **Pratique**
  - Les équipements et installations électriques
  - Les équipements de protection
  - Les opérations BT et consignation

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques et pratiques
- Études de cas concrets
- Quizz en salle
- Divers outillages et appareils électriques

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Question orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

## Lieu prévisionnel de la formation

L'information précise sera portée directement sur la convocation

Le lieu est aménagé pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes à mobilité réduite.

<https://www.capemploi-72.com>

Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure. La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

## Nous contacter

06.63.82.09.73 - 02.43.80.81.52  
commercial@evoa-formation.fr